

Ouverture d'une section bilingue français/occitan à Samatan



Ouverture d'une section bilingue français/occitan à Samatan

Une réunion publique, coorganisée par la Communauté de communes du Savès, la Région Occitanie, le Conseil département du Gers, l'Office public de la langue occitane, l'association Ocbi et les services de l'Education nationale, se tiendra à la salle Jean-Claude Brialy

le jeudi 30 mars à 18h

salle Jean-Claude Brialy Samatan

Et si votre enfant apprenait en deux langues ?

C'est tout l'enjeu du projet porté par les collectivités territoriales pour la commune de Samatan, avec à la clef, l'ouverture d'une section bilingue français-occitan dès la maternelle.

Répondre à une demande des citoyens de la Communauté de communes

Quand on évoque la question de l'enseignement bilingue à l'école, certains peuvent penser à l'enseignement en anglais.

Pourtant, c'est bien **l'enseignement bilingue français-occitan** qui se développe le plus dans notre région.

La demande d'ouverture de sites bilingues qui émane bien souvent des parents d'élèves est croissante : dans le Gers, **83%** de la population est favorable à des actions publiques en faveur de l'occitan et **91%** souhaite un maintien voire un développement de la langue* (« Enquête sociolinguistique sur les pratiques et représentations de la langue occitane », OPLO, 2020).

Ces chiffres sont en hausse depuis dix ans.

Au-delà de l'inscription des élèves dans le territoire où ils vivent, l'apprentissage en occitan dès le plus jeune âge est aussi un moyen de **favoriser le développement cognitif des élèves** et de leur permettre de **mieux apprendre d'autres langues ou d'autres disciplines**. C'est une alternative au monolinguisme quand la très grande majorité de la population mondiale est bilingue.

Une dynamique accompagnée par l'Etat et les collectivités locales

C'est pour apporter une réponse à ces enjeux que les élus de la Communauté de communes du Savès ont souhaité mobiliser leurs partenaires pour ouvrir une section bilingue sur le territoire.

Cette dynamique est en effet accompagnée depuis des années par les collectivités territoriales.

Le Département du Gers et la Région Occitanie sont ainsi cosignataires, avec **le ministère de l'Education nationale**, d'une convention académique visant à renforcer et développer l'offre d'enseignement en occitan sur le territoire.

De son côté, l'Etat soutient ces initiatives locales. Une loi votée en 2021 (loi n° 2021-641 du 21 mai 2021 relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion, dite "Loi Molac") prévoit même qu'**un enseignement de la langue occitane soit proposé à tous les élèves**, de la maternelle au lycée. Une circulaire du ministère de l'Education nationale reconnaît même **l'enseignement bilingue français-occitan comme un outil de « développement des capacités intellectuelles, linguistiques et culturelles des élèves »** (circulaire du 14-12-2021).

Chaque année, ce sont d'ailleurs des dizaines d'enseignant.e.s qui sont recruté.e.s et formé.e.s pour transmettre la langue aux nouvelles générations.

L'OPLO et ses partenaires invitent les parents d'élèves et les habitant.e.s de la Communauté de communes à échanger sur le projet dans le cadre de la réunion publique du 30 mars à 18h.

Les échanges seront suivis par un pot de l'amitié offert par la communauté de communes.